



# DÉLIBÉRATION

## du 17 juillet 2023

Présents : 20 Excusés : 5 5 pouvoirs Absents : / Votants : 25 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b>.</p> <p><u>Étaient présents</u> : Mme Noëlle BICHON, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, Mme M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU.</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Laurence BERNARD TANGUY, (ayant donné pouvoir à Marina LUCAS), Mme Sandrine BRANCHEREAU (ayant donné pouvoir à Fabrice PAYEN), Mme Estelle GOIMBAUD (ayant donné pouvoir à Laura BRETAUD), Mme Isabelle LÉAUTÉ (ayant donné pouvoir à Anne-Marie HENRY), Mme Rosalie OUTIN (ayant donné pouvoir à Agnès LEMARIE).</p> <p><u>Assistait également au titre des services</u> : Marie LARDEUX, Fabienne PITON</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : M. Ludovic LEDUC</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 10 juillet 2023</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu. Le <b>18 JUIL. 2023</b> Publiée, le <b>21/07/2023</b> Notifiée, le	
<b>Délibération n°23.5.11</b>	<b><u>VOIRIE – ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT</u></b> <i>Réalisation d'une liaison cyclable entre le bourg et la Millaudière – marchés de travaux - attribution</i>

Madame le Maire rappelle aux élus le projet de réalisation d'une liaison cyclable entre le bourg et le village de la Millaudière.

Le maître d'œuvre, le cabinet ARRONDEL, a réalisé un dossier de consultation des entreprises.

Le marché était composé d'un lot unique comprenant les travaux préparatoires, le terrassement, la voirie, l'assainissement eaux pluviales et les espaces verts.

**Une offre de base et deux variantes étaient demandées aux entreprises :**

- Une finition avec un enrobé avec liant clair (offre de base) ;
- Une finition avec un enrobé grenailé avec gravillons GOASQ (variante 1) ;
- Une finition avec un enrobé de couleur claire, avec liant végétal (variante 2).

Afin de pouvoir exécuter les travaux en fonction des acquisitions de terrains, le marché a été décomposé en une tranche ferme et deux tranches optionnelles :

- Tranche ferme : de la Millaudière au Etourneaux ;
- Tranche optionnelle 1 : Des Etourneaux au Bois Ruthion ;
- Tranche optionnelle 2 : Du Bois Ruthion à la rue de la Bellangeraie.

Les travaux devraient débuter en septembre 2023 pour la tranche ferme.

Le dossier de consultation des entreprises a été publié du 12 juin au lundi 3 juillet. Deux offres ont été reçues.

Après analyse réalisée par le maître d'œuvre, le RAO a été présenté en commission d'appel d'offre (MAPA) le 17 juillet 2023. Une négociation a eu lieu avec les entreprises portant sur le montant de l'offre et la fourniture d'un planning détaillé.

L'offre de l'entreprise EIFFAGE mieux disante a été retenue pour un montant de 989 512,00 € H.T pour la variante n°2, considérée comme la plus respectueuse de l'environnement.

***Après avoir entendu cet exposé,***

***Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 ;***

***Vu le Code de la commande publique ;***

Vu la présentation en CAO le 17 juillet 2023 ;  
Vu le RAO établi par le maître d'œuvre, cabinet ARRONDEL ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Bruno BENOIT et Antony AURILLON ne prenant pas part au vote,  
à l'unanimité :**

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer le marché de travaux pour la création d'une liaison douce entre le bourg et le village de la Millaudière avec l'entreprise EIFFAGE, pour l'offre variante 2 pour un montant de 989 512.00€ HT.

**Le Maire,  
Nadine YOU**

**Ludovic LEDUC  
Secrétaire de séance**

